

DELEGATIONS DE SIGNATURE

Portant sur:

- les documents relatifs à l'état civil, aux décès et aux naissances
- le transport de corps avant mise en bière

Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier Intercommunal de l'Ouest Vosgien et de l'EHPAD « Saint-Simon » de Liffol-le-Grand (Vosges),

- VU l'article L 6143-7 du Code de la Santé Publique définissant les responsabilités du Directeur,
- VU les articles D 6143-33 à 35 du Code de la Santé Publique relatifs à la délégation de signature des Directeurs des Etablissements Publics de Santé,
- VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,
- Décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé
- Vu Décision n° 2012/528 du 27 Juillet 2012 relative à la demande de création du « Centre Hospitalier Intercommunal de l'Ouest Vosgien » par fusion du centre hospitalier de Neufchâteau et du centre hospitalier de Vittel et de confirmation au profit de l'entité juridique nouvellement crée « Centre Hospitalier Intercommunal de l'Ouest Vosgien » des autorisations d'activité de soins et d'équipements matériels lourds détenues par les Centres Hospitaliers de Neufchâteau et Vittel,
- VU l'arrêté, en date du 18 janvier 2013, de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion nommant Monsieur Claude PIZZO-FERRATO Directeur du Centre Hospitalier Intercommunal de l'Ouest Vosgien,

SECTION 1 : DECIDE DE DONNER DELEGATION DE SIGNATURE POUR TOUS LES DOCUMENTS RELATIFS

A L'ETAT CIVIL, AUX DECES ET AUX NAISSANCES

Pour l'ensemble des sites hospitaliers du Centre Hospitalier de l'Ouest Vosgien

(EHPAD de Vittel et Neufchâteau, sites hospitaliers de Vittel et Neufchâteau)

Aux personnels de direction et cadres assurant des gardes administratives

Monsieur Matthieu DUSSAULX Madame Marie-Claude HAHN Monsieur Kamel KRIM Madame Bérénice OLIVIER Madame Catherine RICHARD Monsieur Pierre RENAUDIN

Pour le site hospitalier et l'EHPAD de Vittel

Aux personnels du service des admissions-sorties

Madame Isabelle BERNARD
Madame Anouck BILLET
Monsieur Christian GOSSELIN
Madame Danielle LAMBOLEY
Madame Geneviève THAUVIN

A la responsable du service des admissions-sorties :

Madame Emmanuelle LAFROGNE

A la responsable des affaires générales :

Madame Sonia BLANCHOT

En outre, je donne délégation de signature pour les actes annuels d'état civil à Madame Sonia BLANCHOT, responsable des affaires générales de l'établissement. Madame Emmanuelle LAFROGNE et Madame Evelyne CERVENY sont désignées en qualité de suppléantes de Madame Sonia BLANCHOT pour la signature des actes annuels.

Pour le site Hospitalier et l'EHPAD de Neufchâteau

A la responsable du service des admissions-sorties : Madame Emmanuelle LAFROGNE

A l'adjoint administratif au service des admissions-sorties : Madame Nadine FLOT.

SECTION 2 : DECIDE DE DONNER DELEGATION DE SIGNATURE POUR TOUS LES DOCUMENTS RELATIFS AU

TRANSPORT DE CORPS AVANT MISE EN BIERE

Pour l'ensemble des sites hospitaliers du Centre Hospitalier de l'Ouest Vosgien

(EHPAD de Vittel et Neufchâteau, sites hospitaliers de Vittel et Neufchâteau)

Aux personnels de direction et cadres assurant des gardes administratives

Monsieur Matthieu DUSSAULX

Madame Marie-Claude HAHN

Monsieur Kamel KRIM

Madame Bérénice OLIVIER

Madame Catherine RICHARD

Monsieur Pierre RENAUDIN

Pour le site hospitalier et l'EHPAD de Vittel

Aux personnels du service des admissions-sorties et du standard

Madame Isabelle BERNARD

Madame Anouck BILLET

Monsieur Christian GOSSELIN

Madame Danielle LAMBOLEY

Madame Geneviève THAUVIN

Monsieur Dominique BLAVIER

Madame Nathalie CALIN

Madame Claude DUFAYS

Madame Maria VIERRA

A la responsable du service des admissions-sorties : Madame Emmanuelle LAFROGNE

A la responsable des affaires générales : Madame Sonia BLANCHOT

Pour le site Hospitalier et l'EHPAD de Neufchâteau

A la responsable du service des admissions-sorties : Madame Emmanuelle LAFROGNE

Aux personnels du service des admissions-sorties et de l'EHPAD

Madame Nadine FLOT

Madame Odile JANEL

Monsieur Eric LARCHER
Madame Valérie OTTER
Monsieur Thierry REGNIER
Madame Catherine ROSARD
Monsieur Jérémy TRUDGETT

Madame Annick DEVINCEY
Madame Corinne FALZON
Madame Stéphanie FALLOT
Madame Valérie MAILLOT
Madame Cécile FEVRE
Madame Carole FLAMAND
Madame Colette GAUTIER
Madame Delphine HUGUENOT
Madame Agnès MICHEL
Madame Natalia ROXO
Madame Martine STEINER

Madame Sabrina SYLVESTRE.

- Article I Les titulaires de ces délégations ont la responsabilité des opérations qu'ils effectuent dans le cadre de ces délégations ou de ses fonctions. Ils sont chargés d'assurer le contrôle de l'ensemble des agents qui interviennent dans les procédures concernées.
- Article 2 Ces délégations sont assorties de l'obligation pour les titulaires de respecter les procédures réglementaires en vigueur ou les procédures mises en place dans l'établissement.
- Article 3 Ces délégations de signature seront communiquées, conformément à la réglementation, à la Délégation Territoriale des Vosges de l'Agence Régionale de Santé de Lorraine, au Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de l'Ouest Vosgien, aux services d'état civil de la ville de Neufchâteau et de Vittel, aux services des polices municipales de Neufchâteau et Vittel, et à toutes personnes auxquelles elles devront être opposées.
- Article 4 Ces délégations feront l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs départementaux.
- Article 5 Ces délégations pourront être retirées à tout moment sur simple décision du Directeur.

Fait à Neufchâteau, le 21 février 2014 Le Directeur,

Claude PIZZO-FERRATO